



DE VERT ET D'ART – 3^e édition

24 au 27 septembre 2026, à l'Abbatiale de Payerne

Exposition « Minéral et végétal » : concours d'art horticole

La troisième édition de « De Vert et d'Art » se tiendra du 24 au 27 septembre 2026 dans le centre historique de Payerne. Cet événement fait dialoguer le patrimoine artistique et architectural avec le caractère éphémère du végétal. Trois espaces principaux offriront aux visiteuses et visiteurs une découverte originale des lieux.

Dans l'Abbatiale, des tableaux issus des collections du musée seront exceptionnellement présentés. Pour chaque œuvre picturale, un-e fleuriste ou une équipe (par exemple un magasin de fleurs, pouvant comprendre des apprenti-e-s) réalisera une composition florale inspirée du tableau exposé.

Dans la cour du Château, des compositions végétales mettront en valeur les éléments architecturaux de l'Abbatiale, de sa salle capitulaire, de l'ancien château bernois et de l'école. Ces installations seront le fruit de la créativité d'horticultrices et horticulteurs professionnels, pouvant être accompagné-e-s d'apprenti-e-s.

Sur la place du Marché, un espace sera dédié à la formation et à la production de plantes locales. Il permettra au public de découvrir les métiers de fleuriste et d'horticulteur, ainsi que les enjeux contemporains liés à ces professions.

Afin de participer à l'effort collectif d'écoresponsabilité de notre temps, « De Vert et d'Art » s'inscrit dans un processus de durabilité avec l'emploi de matériaux recyclés et de seconde main pour les compositions artistiques. Elle vise également à mettre en valeur le savoir-faire régional de la production de végétaux, par sa diversité, par sa qualité et par son côté écologique.



Qui peut participer :

Les hortultrices et horticulteurs qualifié·e·s (CFC, brevet ou maîtrise) de Suisse ou une équipe d'horticulteurs d'une entreprise. Des apprenti·e·s peuvent être intégré·e·s à l'équipe, pour autant qu'au moins un·e horticulteur·trice qualifié·e chapeaute le projet.

Buts et consignes :

- Le but du projet est de faire dialoguer l'art et l'architecture avec l'univers végétal, de mettre en valeur un savoir-faire local et régional et de travailler avec des végétaux de saison (en septembre), produits de façon respectueuse des plantes. Il s'agit également de mettre en valeur le métier d'horticultrice et d'horticulteur et d'en faire mieux connaître sa diversité au public.
- Chaque horticulteur·trice ou équipe devra réaliser une création horticole inspirée par l'architecture de la cour de l'ancien cloître de l'Abbatiale, selon un spot défini (voir les choix plus loin dans le document). La composition sera réalisée en entreprise ou à la maison et mise en place dans la cour le mardi 22 ou le mercredi 23 septembre entre 8h00 et 17h00. Nous vous encourageons à faire preuve de créativité et d'originalité.
- Le choix du spot architectural se fera d'après photo. Deux choix seront demandés et ils seront attribués au mieux par le comité d'organisation. Contrairement aux deux premières éditions et en lien avec les nouvelles contraintes de dimensions, certains spots pourront accueillir plusieurs compositions. C'est notamment le cas du ginkgo par exemple.
- En plus d'un lien direct avec le spot choisi, nous vous invitons à vous inspirer des formes et des couleurs de l'Abbatiale. Pour ceci, nous vous fournissons également, en fin de document, une sélection de photographies illustrant l'extérieur et l'intérieur de l'édifice.
- Il conviendra de faire tout particulièrement attention à la conservation du patrimoine architectural en évitant de fixer quoi que ce soit dans les murs et en évitant toute salissure de la pierre par les plantes et leur arrosage. Une fois les structures démontées, le site devra être rendu dans le même état qu'avant la manifestation.
- L'emprise au sol de la composition horticole ne devra pas dépasser 6 m². En revanche, la création n'a pas besoin d'être carrée. Elle peut être rectangulaire, circulaire ou d'une autre forme. Il est imposé de travailler avec plusieurs hauteurs différentes dans la composition, afin de créer du volume et de s'harmoniser avec le site historique.
- Les créations devront être réalisées uniquement avec des végétaux de la région ou de Suisse. L'idée est de mettre en valeur votre propre production et ses caractéristiques spécifiques.

- Afin d'être en adéquation avec les objectifs de la manifestation, l'emploi de matériaux recyclés et/ou de seconde main est demandé pour la création d'une partie de la composition (socle, bac, support, décors, éléments de composition...).
- Un montant de 300.- TTC sera donné à chaque participant-e ou équipe pour défrayer les frais des végétaux, les contenants nécessaires, leur participation et leur travail. Ce montant sera versé lors de la remise des croquis du projet, ainsi que des logos des entreprises et des textes pour les cartels.
- Un cartel de présentation de chaque participant-e ou équipe sera présenté devant les créations (fiche d'identité, lieu de travail, concept de la création...). Sur ce cartel figurera également les informations relatives au spot architectural.
- Une esquisse de votre réalisation devra être remise à l'organisation au plus tard le **2 avril 2026**, afin de pouvoir s'assurer de la cohérence et de l'harmonie du projet dans son ensemble. L'esquisse doit comprendre un dessin de la composition horticole (idéalement en couleur), ainsi que ses 3 dimensions (largeur, profondeur et hauteur). L'esquisse est à envoyer à : anne-gaelle.villet@abbatale.ch. Remarque : le croquis ne sera pas diffusé, il sert pour l'organisation du travail à l'interne de l'équipe de l'Abbatale.
- Pour les participants n'ayant pas participé aux éditions 2022 et/ou 2024, nous vous demandons de nous fournir le logo de votre entreprise, qui sera mis en valeur sur le cartel de présentation. Format png, jpg ou eps de bonne qualité. Délai : **2 avril 2026 au plus tard**, à envoyer à : anne-gaelle.villet@abbatale.ch
- Un texte est également à fournir pour le **2 avril au plus tard**, pour le cartel de présentation, qui comprend les éléments suivants :
 - o Nom de l'entreprise et lieu
 - o Nom du ou des participant-e-s
 - o Titre de la composition horticole
 - o Brève réponse à la question : pourquoi avez-vous choisi ce spot architectural ?
 - o Court descriptif du projet
 - o Brève réponse à la question : quel message voulez-vous transmettre avec votre création ?
 - o Matériaux employés
 - o Végétaux employés
 - o Technique

Remarques :

Le texte pourra être remanié pour les besoins d'uniformité du projet.

Le texte est à envoyer à Anne-Gaëlle Villet à l'adresse suivante : anne-gaelle.villet@abbatale.ch



Prix du concours :

Cette exposition-concours a pour but de mettre en valeur la profession d'horticulteur en dialogue avec l'architecture du site de l'Abbatale. C'est aussi une occasion unique de présenter votre travail personnel à un large public (plus de 3800 visiteurs en 2024) et de créer une composition originale. Il ne s'agit donc pas d'un concours au même titre que ceux organisés par la branche professionnelle des horticulteurs.

En revanche, pour cette troisième édition, et à la demande des participant·e·s des années précédentes, le concours prendra une forme légèrement différente. Il y aura toujours un vote du public mais le vote du jury sera professionnalisé et basé sur une grille d'évaluation précise établie par le comité d'organisation. Les points obtenus seront communiqués aux participant·e·s et chacun·e recevra un certificat de participation au projet. Les trois meilleures réalisations seront nominées.

Règlements :

Les compositions et les participant·e·s seront photographié·e·s et filmé·e·s et les images pourront être librement utilisées par les organisateurs de la manifestation dans le cadre de la promotion de l'événement et du site.

La présence des participant·e·s lors du vernissage le jeudi 24 septembre est souhaitée. Elle est obligatoire lors du finissage et de la remise des prix le dimanche 27 septembre. Un moment de présence durant le week-end est également vivement souhaité pour les visites flash (durée : 20 minutes), occasion de présenter au public l'architecture du site (par l'équipe de l'Abbatale), ainsi que les compositions horticoles (par les horticultrices et horticulteurs) (planning de répartition des présences à suivre).



Inscriptions :

Nous pouvons accueillir un nombre limité de participants (11 compositions). Le comité d'organisation se garde le droit d'effectuer un choix parmi les candidat-e-s selon divers critères.

Votre inscription est à retourner à l'adresse suivante jusqu'au 30 novembre 2025 :
Abbatale de Payerne, Place du Marché 3, Case postale 23, 1530 Payerne

Ou directement par e-mail à : info@abbatale.ch

Ou sur notre site internet, grâce au formulaire :
abbatale-payerne.ch/inscriptions_concours_horticole

Contact en cas d'éventuelles questions : victor.gerber@gerber-fleurs.ch

Entreprise représentée :

Nom :

Prénom :

Qualification et année de CFC :

Année de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Coordonnées bancaires pour le versement des 300.- CHF :

Titulaire du compte : _____

Nom de la banque : _____

Numéro IBAN : _____

Choix du spot architectural (voir spots à disposition en fin de document) :

☐ 1^{er} choix : _____

☐ 2^{ème} choix : _____



Nous venons installer notre composition horticole le :

- ☐ Mardi 22 septembre 2026, entre 8h00 et 12h00
- ☐ Mardi 22 septembre 2026, entre 13h00 et 17h00
- ☐ Mercredi 23 septembre 2026, entre 8h00 et 12h00
- ☐ Mercredi 23 septembre 2026, entre 13h00 et 17h00

9 spots architecturaux à choix :

A) Le témoin archéologique de l'Abbatiale



B) La fontaine



C) Trois fenêtres du collègue



D) La porte d'entrée du château



E) L'escalier du château



F) Le ginkgo



G) Le puits



H) La fenêtre à deux arcs de la salle capitulaire



I) La fenêtre à trois arcs de la salle capitulaire



J) L'arc menant à la salle Cluny



K) L'arc menant à l'accueil de l'Abbatiale



Sélection d'images de l'Abbatiale pour inspiration formes et couleurs :

Attention : ces images sont la propriété du site de l'Abbatiale de Payerne et ne doivent pas être diffusées. Merci.

























